

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

17, avenue de Villamont, 1005 Lausanne

No 233

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 12 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Octobre 1983

Une perle d'*Associated Press* (21 IX) : « Les motions enjoignent le Conseil fédéral à prendre différentes mesures pour enrayer la mort des forêts. »

Concept

« Les Eglises membres du Conseil œcuménique (...) ont adopté une déclaration sur la paix qui va loin dans sa mise en cause des *concepts* en usage parmi les Etats » (JOURNAL DE GENÈVE, 16 VIII).

Voilà, une fois de plus, *concept* abusivement substitué à « conception »...

Concept = représentation mentale générale et abstraite d'un objet.

(Cf. fiche du No 202 : les sens de l'allemand *Konzept*.)

(*Défense du français*, No 233, octobre 1983)

Crucial

Du sens premier (fait en croix : une incision cruciale), on est passé au sens de « qui a un caractère décisif » : une expérience cruciale. Une question cruciale est une question dont la réponse sera décisive.

En dehors de ce sens précis, on est sous l'influence de l'anglais : « crucial » ne signifie ni « tragique », ni « pénible », ni « fondamental ».

(*Défense du français*, No 233, octobre 1983)

Ordres

Le nom des membres d'ordres religieux, monastiques ou de chevalerie s'écrit avec une minuscule : bénédictins, carmélites, chartreux, chevaliers, dominicains, jésuites, oratoriens, prémontrés, templiers, etc.

Les noms des ordres prennent une majuscule au seul mot caractéristique : l'ordre de Saint-Benoît, l'ordre des Chartreux, l'ordre Teutonique, l'ordre de la Libération, l'ordre de la Jarretière, etc.

(*Défense du français*, No 233, octobre 1983)

Entre autres

« J'ai vu six personnes, entre autres deux enfants » : dans cette expression, « autres » doit toujours être au pluriel, bien que S. de Beauvoir ait écrit : « Je te préviens entre *autre* que de ma chambre on entend tout ce qui se dit dans le jardin » (Grevisse émet la courtoise hypothèse qu'il y a eu là erreur typographique).

L'expression peut être utilisée absolument, c'est-à-dire sans se rapporter à un nom ou pronom exprimé : « Je me souviens, entre autres, que M. Dubois nous récitait... » (Stendhal).

(*Défense du français*, No 233, octobre 1983)

« Hold-up » (braquage)

Hold-up (raccourci de *to hold up one's hands* = faire tenir à quelqu'un les mains en l'air) a pénétré en France vers 1930. Il se traduit par vol à main armée.

Pour qui trouve cette locution trop longue, il y a la ressource d'utiliser « braquage », qui, selon J. Cellard et A. Rey dans leur Dictionnaire des mots non conventionnels, « tend à remplacer l'américain *hold-up* ».

(*Défense du français*, No 233, octobre 1983)

Machines (pluriel des noms de)

Les noms propres désignant des machines (voitures, avions, appareils divers) suivent la règle des noms propres qui ne prennent pas la marque du pluriel. Règle assez mal suivie dans la presse.

On écrit : des Citroën, des Peugeot, des Concorde, des Mirage, des Tiger, des Remington, des Leica, etc.

(*Défense du français*, No 233, octobre 1983)